



Conseil économique et social

Distr. GÉNÉRALE

E/C.2/2001/2/Add.3 10 novembre 2000 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE CHARGE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES Session ordinaire de 2001

Rapports quadriennaux (1995-1998), présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social

Note du Secrétaire-général

<u>Additif</u>

00-73935 (F) /...

TABLE DES MATIERES

		<u>Page</u>
1.	Conférences des Eglises européennes	3
2.	CARE International	5
3.	Fédération internationale Terre des hommes	9
4.	Oeuvre internationale de Kolping	13
5.	Association internationale de la sécurité sociale	16
6.	MADRE	20
7.	Association internationale des femmes médecins	25
8.	Institut d'études des femmes de la Méditerranée	30
9.	Programme for Appropriate Technology in Health	35
.0.	Wittenberg Center for Alternative Resources	38

1. CONFERENCES DES EGLISES EUROPEENNES

(Statut consultatif spécial depuis 1979)

La Conférence des églises européennes regroupe 125 églises de toutes les principales confessions (sauf l'Eglise catholique romaine) dans tous les pays d'Europe et 29 organisations associées qui représentent ensemble plus de 200 millions de Chrétiens. Au cours de la période considérée, la plus visible des activités de la Conférence a été l'organisation de la deuxième Assemblée oecuménique européenne qui s'est tenue à Graz (Autriche) et qui a rassemblé pendant une semaine 15 000 participants sur le thème de la "réconciliation". En 1998, le processus d'intégration de deux organisations oecuméniques précédemment indépendantes, la Conférence des églises européennes et la European Commission for Church and Society (EECCS) a été mené bien. La Conférence des églises européennes est ainsi devenue une organisation non gouvernementale (ONG) reconnue dotée du statut consultatif non seulement auprès de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE) et Conseil de l'Europe mais aussi de l'Union européenne. Pendant les quatre années de la période considérée, la Conférence a poursuivi sa collaboration avec l'ONU, ses institutions spécialisées et la communauté internationale des ONG, en particulier dans les domaines des droits de l'homme, de l'environnement et des secours aux réfugiés ainsi que dans ceux de la prévention des conflits et de la médiation.

Lors de la deuxième Assemblée oecuménique européenne, qui a eu lieu du 23 au 29 juin 1997, des Chrétiens de l'Europe tout entière et d'autres régions du monde ont réfléchi sur leur contribution à la société civile dans son ensemble et aux organisations intergouvernementales en particulier. Les thèmes de discussion ont notamment été le dialogue entre religion et culture, la justice économique, la réconciliation entre les peuples et les nations, les problèmes environnementaux et la coopération avec les autres régions du monde. Plusieurs représentants d'institutions spécialisées des Nations Unies ont assisté à l'Assemblée en qualité d'orateurs ou de facilitateurs. Les conclusions et engagements de l'Assemblée ont été publiés dans une volumineuse documentation qui peut être consultée sur demande. Pour donner suite à l'Assemblée, il a été notamment constitué une Commission de conciliation des Eglises ainsi qu'un Réseau chrétien européen pour l'environnement auquel participent des représentants de presque toutes les églises affiliées à la Conférence.

L'intégration de la Conférence et de l'EECCS a débouché sur la création d'une nouvelle Commission for Church and Society, plus représentative, qui est dotée de groupes de travail permanents chargés d'étudier des questions comme le processus d'intégration européenne, les concepts de sécurité, l'économie et l'écologie, la bio-éthique et les droits de l'homme. Par l'entremise de cette commission, la Conférence des églises européennes assure la liaison entre les organisations et ses églises affiliées, suit les activités des organisations et assure la diffusion d'informations, dans les deux sens, sur les faits nouveaux survenus. Etant accréditée en qualité d'ONG auprès de plusieurs organisations intergouvernementales, la nouvelle Commission considère que sa tâche consiste à réfléchir sur les activités des organisations et à appuyer l'application d'une approche coordonnée entre elles.

En ce qui concerne l'Organisation des Nations Unies, la Conférence des églises européennes a assisté à toutes les sessions de la Commission des droits de l'homme qui ont eu lieu pendant la période considérée. Ses interventions devant la Commission ont porté sur des questions comme la liberté de religion et de croyance, la peine de mort, le droit des réfugiés et le droit au développement. La plupart des déclarations de la Conférence sont élaborées en étroite coopération avec les autres organisations oecuméniques basées au Centre oecuménique de Genève, par exemple le Conseil mondial des Eglises, la Fédération luthérienne mondiale et l'Alliance réformée mondiale. La Conférence des églises européenne s'est également attachée très sérieusement, comme suite au défi lancé par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, à organiser des programmes d'éducation aux droits de l'homme. Ainsi, plusieurs cours de formation dans ce domaine ont eu lieu entre 1995 et 1998, l'accent étant mis en particulier sur la situation en Europe centrale et orientale. Un manuel de formation, en anglais et en russe, a été largement diffusé.

Dans plusieurs cas, la Conférence des églises européennes a joué le rôle de partenaire opérationnel sur le terrain du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Dans de nombreux pays, les Eglises affiliées à la Conférence ont formé des agents de secours aux réfugiés. Cette formation, dispensée par l'entremise de la Conférence, a facilité la coordination et les services d'appui pendant les situations de crise et les stagiaires ont été invités à faire des exposés d'information lors des réunions du HCR.

Pendant la période 1995-1998, la Conférence des églises européennes a continué de s'attacher activement à resserrer sa coopération avec les organismes des Nations Unies dans les domaines de la prévention et de la gestion civile des conflits, surtout dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Un service de consultants, constitué en janvier 1993, a également continué de fonctionner pendant la période considérée.

Après avoir participé en 1992 à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, la Conférence des églises européennes a continué de suivre les travaux de la Commission du développement durable et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le Réseau chrétien européen pour l'environnement a été fondé pour promouvoir la mise en oeuvre locale d'Action 21 et pour faciliter la solution dans la perspective des églises des problèmes liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à la pollution et aux modes de vie. Il y a lieu de noter que la Conférence des églises européennes a été étroitement associée aux activités de l'OSCE, organisation régionale constituée en application de l'Article 52 de la Charte des Nations Unies. Après s'être attachée pendant de nombreuses années à promouvoir la liberté de religion, la Conférence a été récemment invitée à présider le Groupe consultatif de l'OSCE sur la liberté de religion et de conviction. Dans ce contexte, la Conférence a également resserré ses relations avec le Rapporteur spécial de l'ONU sur l'intolérance religieuse.

La Conférence des églises européennes participe régulièrement aux activités de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO) et est membre de ses comités spéciaux sur les droits de l'homme et sur le désarmement.

2. CARE INTERNATIONAL

(Statut consultatif général depuis 1991)

Buts et objectifs de CARE International

CARE est l'une des organisations indépendantes de secours et de développement international les plus importantes du monde. Apolitique et non sectaire, elle opère dans plus de 70 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine, du Moyen-Orient et d'Europe orientale. Elle travaille en association avec les populations les plus déshéritées de la planète. Grâce à la force qu'elle tire de sa diversité mondiale, de ses ressources et de son expérience, CARE s'emploie à promouvoir des solutions novatrices et joue un rôle de plaidoyer pour encourager une responsabilité globale. Guidée par les aspirations de communautés locales, CARE s'attache à faciliter un changement durable en renforçant leurs capacités d'auto-assistance, en créant de nouvelles possibilités économiques, en fournissant des secours en cas d'urgence, en influant sur les décisions de politique générale à tous les niveaux et en luttant contre la discrimination sous toutes ses formes.

CARE International est une confédération regroupant des bureaux de collecte de fonds et d'administration de dix pays : Allemagne, Australie, Autriche, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Japon, Norvège et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Le secrétariat de CARE se trouve à Bruxelles.

CARE reçoit des financements de diverses sources, notamment des dons de particuliers et de sociétés privées, de fondations, des membres de CARE International, du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Programme alimentaire mondial (PAM), du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), du Bureau de l'ONU pour les services d'appui aux projets, de la Banque mondiale et de l'Union européenne ainsi que des gouvernements des pays hôtes et des pays donateurs.

CARE International est membre du Comité permanent pour l'action humanitaire et du Groupe de travail du Global Policy Forum chargé d'étudier les questions concernant le Conseil de sécurité de l'ONU.

<u>Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'aux conférences et autres réunions des Nations Unies</u>

CARE International a des bureaux de liaison avec des organisations multilatérales à Genève et à New York depuis 1995. Par leur intermédiaire, CARE a été représenté aux réunions d'information et aux consultations organisées par l'ONU avec les donateurs. En outre, les bureaux de liaison collaborent avec plusieurs groupes de travail ONU/ONG et tiennent des réunions périodiques de consultation avec le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, le HCR, le PNUD, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), le PAM, l'UNICEF, le FNUAP et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Indépendamment des activités de coordination des bureaux de liaison, CARE et ses membres ont envoyé des représentants en qualité d'observateurs aux réunions du Conseil économique et social et aux réunions publiques du Conseil de sécurité, ainsi que pour prendre part à d'autres conférences des Nations Unies, notamment :

- Réunions du Comité exécutif du HCR, à Genève, en 1995, 1996, 1997 et 1998;
- Réunions de la Commission préparatoire et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes ainsi qu'au Forum des ONG, Beijing, 1995;
- Commission préparatoire du Sommet mondial pour le développement social et Forum des ONG, Copenhague, 1995;
- Réunions mensuelles d'interaction du Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, New York, 1995, 1996, 1997 et 1998;
- Sommet mondial de l'Alimentation, Rome, 1996;
- Fourniture de services consultatifs au Comité de la sécurité alimentaire mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), agissant en qualité de Comité préparatoire du Sommet;
- Réunion d'information sur la formule de Samovia organisée à l'intention du Conseil de sécurité lors de son examen de la crise dans la région des Grands Lacs, New York, juillet 1996;
- Présentation d'exposés oraux et écrits sur l'invitation du Département des affaires humanitaires;
- Conférence du Fonds international pour le développement agricole (FIDA) sur la faim et la pauvreté, novembre 1996, Bruxelles;
- Collaboration entre les milieux d'affaires et l'Organisation des Nations Unies pour le développement : deuxième programme d'action concertée organisé au Centre de formation du Bureau international du Travail (BIT), Turin (Italie), 1998.

Coopération avec les programmes et organismes des Nations Unies

Les bureaux de CARE, partout dans le monde, réalisent des projets de secours d'urgence et de développement en coopération avec de nombreuses institutions spécialisées des Nations Unies, dont le HCR, le PAM, le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF, qui financent leurs activités. Parmi les projets réalisés entre 1995 et 1998, l'on peut citer les suivants :

Organisation en coopération avec le PAM de programmes de formation à l'aide alimentaire d'urgence et à l'agriculture en Afghanistan, aux Comores, en Iraq, au Laos, au Rwanda et au Soudan.

Organisation avec le FNUAP de programmes d'assistance et d'éducation en matière de planification de la famille en Haïti, en Inde, au Soudan, en Cisjordanie et à Gaza.

Collaboration avec le PNUD en Bulgarie, au Cambodge, en Croatie, au Myanmar, au Rwanda et au Yémen dans des domaines comme la programmation des activités de relèvement en période post-conflictuelle, les systèmes de services bancaires et de crédit de villages, l'approvisionnement en eau, la prévention du VIH/SIDA et le traitement des malades du SIDA, le renforcement des capacités des ONG qui opèrent dans le secteur de l'agriculture et les services sociaux en faveur de l'enfance.

Réalisation en coopération avec le HCR, en Bosnie, au Burundi, au Myanmar, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Yémen, en Yougoslavie et au Zaïre de programmes concernant la gestion des camps de réfugiés, la logistique, la distribution de vivres et de combustibles, l'assainissement, la santé maternelle et infantile et la santé génésique, l'aide aux rapatriés et la réinstallation des réfugiés.

Réalisation en collaboration avec l'UNICEF en Iraq, en Jordanie et au Viet Nam de programmes concernant l'approvisionnement en eau, la survie pendant l'hiver, les loisirs et la formation des jeunes, la lutte contre le VIH/SIDA, la distribution de matériaux et de vivres et la logistique.

Les autres institutions spécialisées des Nations Unies qui ont collaboré avec CARE International pour la réalisation de programmes dans différents pays pendant la période considérée sont notamment le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires en Afghanistan, le FIDA/American Near-East Refugee Aid (ANERA) en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, le FIDA/Institute for Small-Scale Fisheries Development (DPPF) au Mozambique, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Somalie et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Thaïlande.

CARE USA a signé le 16 juillet 1996 avec le PAM un Mémorandum d'accord prévoyant la réalisation de programmes conjoints plus vastes et plus novateurs.

CARE International et le Service d'action pour le déminage de l'ONU se sont associés en 1998 pour préparer à l'intention du personnel du système des Nations Unies et des ONG qui travaillent dans tous les pays du monde où les mines posent un problème un manuel et un programme de formation concernant les mesures de protection à prendre en présence de mines. Ce manuel et ce programme sont inspirés de ceux que CARE International a élaboré pour son propre personnel. Le programme a été appuyé par la Fondation pour les Nations Unies.

Autres activités pertinentes

A la suite de la réunion d'information organisée à l'intention des membres du Conseil de sécurité par le Département des affaires humanitaires, le Vice-Président Senior chargé de la programmation de CARE USA, le Directeur du Bureau de pays de CARE International au Rwanda et le Directeur du Bureau régional de gestion de CARE pour l'Afrique de l'Est se sont entretenus le 12 février 1997 avec le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour discuter de la crise dans la région des Grands Lacs africains.

En février 1997, le nouveau Secrétaire général de CARE International, Guy Tousignant, s'est entretenu avec les Secrétaires généraux adjoints aux affaires humanitaires et aux opérations de maintien de la paix, le Directeur de la Division des opérations de maintien de la paix et le Directeur général adjoint de l'UNICEF.

En septembre 1998, le Directeur de CARE au Royaume-Uni s'est entretenu avec le Chef du Service d'action pour le déminage du Secrétariat de l'ONU afin de discuter de la collaboration future qui pourrait être instaurée sur le terrain entre CARE et l'ONU à la lumière des résultats donnés par la coopération qui s'était instaurée entre eux lors de l'élaboration du manuel et du programme de formation concernant le déminage.

Le 26 octobre 1998, à l'invitation du Représentant permanent de la Suède, CARE et trois autres ONG internationales ont fait un exposé d'information devant les membres du Conseil de sécurité de l'ONU et les ont instamment engagés à s'employer activement à rechercher une solution pacifique au conflit qui sévit au Soudan.

Les membres de CARE International ont demandé à leurs gouvernements respectifs de signer et de ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'interdiction de l'utilisation, du stockage, de la fabrication et du transfert de mines antipersonnel et sur leur destruction.

3. FEDERATION INTERNATIONALE TERRE DES HOMMES

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

<u>Résumé</u>

Le présent rapport comporte quatre parties, conformément aux instructions données touchant l'élaboration des rapports quadriennaux.

La première partie contient des informations de caractère général touchant la mission de la Fédération internationale Terre des hommes, ses activités, ses membres et ses sources de financement.

La deuxième énumère les conférences et réunions des Nations Unies auxquelles a assisté la Fédération ainsi que le thème des exposés qu'elle a présentés à cette occasion par écrit ou par oral.

La troisième partie concerne la coopération avec les organismes et institutions spécialisées, à savoir le BIT, l'UNICEF, le PNUD et le HCR.

La quatrième partie a trait aux autres activités pertinentes de la Fédération, à savoir la communication d'informations aux Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et au Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, la contribution de la Fédération à l'étude des Nations Unies sur l'impact des conflits armés sur les enfants, sa participation à l'organisation du premier Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et les publications de la Fédération.

1. Introduction

La Fédération internationale Terre des hommes (FITDH) a pour mission de promouvoir le développement social et le respect des droits de l'enfant, sans aucune discrimination fondée sur des motifs raciaux, religieux, politiques, culturels ou sexuels. A cette fin, la FITDH appuie des projets de développement tendant à améliorer les conditions de vie des enfants désavantagés, de leurs familles et de leurs communautés. La Fédération travaille en étroite collaboration avec les bénéficiaires, qui sont les principaux responsables de leur propre développement. Elle opère dans des domaines comme la santé, la nutrition, l'éducation, l'amélioration des niveaux de vie et le développement communautaire, en accordant la priorité à la protection spéciale des enfants les plus désavantagés. La Convention relative aux droits de l'enfant constitue le cadre conceptuel qui inspire les activités de la Fédération.

Dans leurs régions et pays respectifs, les organisations affiliées à la Fédération mobilisent des ressources pour la réalisation de leurs objectifs. Elles s'emploient à sensibiliser le public, en particulier les enfants et les jeunes, aux causes du sous-développement et aux droits de l'enfant, essentiellement au moyen de campagnes d'information, ainsi que de mobiliser une volonté politique et un appui en faveur de la promulgation de politiques gouvernementales appropriées.

Au plan international, la Fédération coopère avec les organismes compétents du système des Nations Unies pour promouvoir le respect et la jouissance des droits de l'enfant et la réalisation du développement social. La FITDH est composée de neuf organisations affiliées basées en Allemagne, en Belgique, au Canada, au Danemark, en France au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République arabe syrienne et en Suisse, et opère dans plus de 80 pays du monde entier. Son financement provient de contributions de donateurs privés, de manifestations de collecte de fonds, de contributions d'entreprises, de subventions des gouvernements et de dons de donateurs multilatéraux.

2. <u>Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires</u>

Entre 1995 et 1998, la FITDH a participé aux réunions ci-après :

Conseil économique et social, session de fond, Genève, 1995 et 1997

Commission des droits de l'homme, Genève, 1995-1998

En 1996, la Fédération a présenté un exposé écrit (E/CN.4/1996/NGO/73) concernant les populations autochtones

Entre 1995 et 1998, la FITDH a fait des exposés oraux sur les thèmes suivants : droits de l'enfant, exploitation sexuelle des enfants, enfants des rues, droits économiques, sociaux et culturels, pauvreté extrême et mines terrestres

Sous-Commission des mesures discriminatoires et de la protection des minorités, Genève, 1995-1998

En 1995, la FITDH a présenté une déclaration écrite (E/CN.4/Sub.2/1995/NGO/3) concernant les mines terrestres

En 1996, la FITDH a présenté une déclaration écrite (E/CN.4/Sub.2/1995/NGO/32) concernant l'application de l'initiative 20 %/20 %

En 1995, la Fédération a fait un exposé oral concernant le chômage en Amérique latine

Groupe de travail à composition non limitée chargé d'élaborer un projet de protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant touchant la participation des enfants aux conflits armés, Genève, 1995-1998

La FITDH a présenté au Groupe de travail plusieurs exposés oraux ou écrits sur les enfants soldats.

La Fédération a assisté régulièrement aux sessions du Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage, du Comité des droits de l'enfant et du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, à Genève. Elle a communiqué des informations au Comité sur les droits de l'enfant. En 1997, elle a fait un exposé oral sur la pauvreté devant le Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

En 1995, la Fédération a assisté au Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague. Elle a également assisté aux sessions de la Commission du développement social qui ont eu lieu à New York en 1997 et en 1998 et a présenté en 1998 un exposé oral sur les droits économiques, sociaux et culturels. La section allemande de la Fédération a participé très étroitement au suivi du Sommet mondial pour le développement social.

En 1998, la Fédération a assisté à la Conférence de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale, à Rome.

3. Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

La FITDH a participé à la préparation de la nouvelle Convention de l'OIT concernant l'interdiction et l'élimination immédiate des pires formes de travail des enfants et a assisté aux sessions de 1997 et de 1998 de la Conférence internationale du travail. A cette occasion, la section suisse de la Fédération a coordonné l'arrivée à Genève, en juin 1998, de la Marche mondiale contre le travail des enfants.

La FITDH coopère activement avec l'UNICEF, principalement dans le cadre de sa participation au Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant. Sur le terrain, elle collabore activement à la réalisation de plusieurs projets. La Fédération coopère avec le bureau du PNUD en Europe concernant la Campagne pour éliminer la pauvreté. Enfin, elle coopère avec le HCR à l'élaboration du module d'exploitation du projet "Action en faveur des droits de l'enfant".

4. Autres activités pertinentes

- a) La FITDH a reçu plusieurs demandes de formation du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme concernant la mise en oeuvre de différentes résolutions des Nations Unies et lui a communiqué des données concernant des sujets divers, dont l'éducation concernant les droits de l'homme, les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants, la traite d'enfants, les normes humanitaires minimales, la participation des enfants aux conflits armés et le droit au développement. Ces réponses sont reproduites dans différents documents de l'ONU (voir E/CN.4/Sub.2/1995/6 et E/CN.4/1996/80/Add.1);
- b) La Fédération coopère avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés et lui communique des informations à ce sujet lorsqu'il y a lieu;
- c) En 1995-1996, dans le cadre de l'étude des Nations Unies sur l'impact des conflits armés sur les enfants, la FITDH a été chargée de préparer un document de recherche sur "la violence sexuelle, les mauvais traitements et l'exploitation des enfants affectés par les conflits armés";
- d) La Fédération a, au nom du Groupe des ONG pour la Convention relative aux droits de l'enfant, participé à l'organisation du premier Congrès mondial contre l'exploitation commerciale à des fins sexuelles des enfants qui s'est tenu à Stockholm en 1996. Les autres organisateurs de ce congrès étaient le

Gouvernement suédois, l'UNICEF et la Campagne pour "l'élimination de la prostitution des enfants dans le cadre du tourisme en Asie".

La FITDH diffuse auprès de ses membres des informations concernant les manifestations, programmes et publications des Nations Unies au moyen d'un Bulletin interne. Les organisations affiliées à la Fédération publient également leurs propres documents pour informer le public, par exemple concernant les droits de l'enfant.

4. OEUVRE INTERNATIONALE DE KOLPING

(Statut consultatif spécial depuis 1991)

I. <u>Introduction</u>

Au cours des quatre années écoulées, l'Oeuvre internationale de Kolping a mis fin à certaines de ses activités en Europe occidentale mais en a entreprises de nouvelles en Europe orientale, en Afrique et en Amérique latine. Le nombre de pays où elle opère n'a pas changé depuis son dernier rapport, mais le nombre d'associations et de membres individuels affiliés a considérablement augmenté.

L'Oeuvre n'a pas participé aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ni aux conférences et aux autres réunions des Nations Unies et n'a pas coopéré avec des organes ou institutions spécialisées des Nations Unies, mais elle tient à mentionner ses autres activités pertinentes.

En ce qui concerne la contribution aux activités du système des Nations Unies, l'Oeuvre internationale de Kolping a concentré ses efforts sur les thèmes ci-après :

- 1. Coopération avec d'autres ONG dotées du statut consultatif
- 2. La famille
- 3. L'exploitation du travail des enfants
- 4. Les droits de l'homme.

1. <u>Coopération avec d'autres organisations non gouvernementales internationales dotées du statut consultatif</u>

Pendant la période 1995-1998, l'Oeuvre internationale de Kolping a continué de participer aux travaux de la Conférence des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social (CONGO), du Comité des ONG sur la famille, du Comité des ONG sur le développement et de l'Association des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CELPAC). L'Oeuvre internationale de Kolping, en collaboration avec d'autres ONG, a contribué à l'élaboration des déclarations ci-après :

- Déclaration des organisations non gouvernementales lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995.
- Déclaration devant l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquantième session, au titre du point 107 de l'ordre du jour provisoire, intitulé "Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille", septembre 1995.

- Déclaration devant la Commission du développement social à sa session extraordinaire tenue du 21 au 30 mai 1996, au titre du point intitulé "Stratégies et mesures visant à éliminer la pauvreté".
- Déclaration devant la Commission du développement social à sa trentesixième session, New York, 10-19 février 1998, concernant le thème prioritaire "Promotion de l'intégration sociale et de la participation de l'ensemble de la population, y compris les groupes et personnes désavantagés et vulnérables" (E/CN.5/1998/NGO/9).

2. <u>La famille</u>

L'Oeuvre internationale de Kolping participe activement aux travaux du Comité des ONG sur la famille, à Vienne. Son représentant à Vienne a été élu Secrétaire du Comité.

Outre sa participation active au Bureau de ce comité, l'Oeuvre internationale de Kolping a participé à la Semaine internationale de la famille, organisée les 23 et 24 février 1998 au Centre national de Vienne par le Comité des ONG sur la famille. Deux représentants de l'Oeuvre ont pris la parole devant le Groupe de travail concernant les programmes de formation et de logement à l'intention des jeunes handicapés et l'éducation de base. Le Conseil international de direction de l'Oeuvre internationale de Kolping a adopté une déclaration à l'occasion de la Journée internationale de la famille, en 1996.

3. <u>Exploitation du travail des enfants</u>

L'Oeuvre internationale de Kolping a suivi de près les débats qui ont eu lieu au sein de l'Organisation internationale du Travail (OIT) concernant la résolution 182 et la recommandation 190 de l'OIT tendant à éliminer les pires formes de travail des enfants. A la suite de ces débats, le Conseil international de direction de l'Oeuvre internationale de Kolping a examiné ce problème lors de sa réunion du 17 au 22 mai 1998. Mme Elisabeth Goodson, du bureau de l'OIT en Hongrie, a fait une allocution lors de cette réunion. A la suite de ces discussions, le Conseil international de direction a adopté une déclaration et un plan d'action tendant à éliminer l'exploitation du travail des enfants. Cette déclaration a été reproduite dans plusieurs journaux et publiée dans des brochures des chapitres nationaux de l'Oeuvre internationale de Kolping (tirage d'environ 320 000 exemplaires), et le plan d'action a été exécuté dans plusieurs pays.

Pour manifester leur appui aux discussions qui avaient lieu à Genève, de nombreux membres de l'Organisation de jeunes de Kolping ont participé à la Marche mondiale pendant son passage en Allemagne.

4. Droits de l'homme

Le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a retenu particulièrement l'attention, et le Conseil international de direction a adopté à ce sujet une déclaration mettant en relief l'universalité des droits de l'homme et l'obligation de promouvoir activement le respect des droits de l'homme et d'appuyer le débat touchant la formulation d'une charte des responsabilités de l'homme.

Enfin, deux membres de l'Oeuvre internationale de Kolping ont participé au Forum des jeunes du système des Nations Unies qui a eu lieu à Vienne du 25 au 29 novembre 1996.

5. ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE

(Statut consultatif général depuis 1979)

L'Association internationale de la sécurité sociale (AISS) est une organisation à but non lucratif qui, pour l'essentiel, rassemble des institutions et des organes administratifs responsables d'un ou plusieurs aspects de la sécurité sociale dans différents pays du monde, à savoir toutes les formes de protection sociale obligatoire en vertu de la législation et de la pratique nationales qui font partie intégrante du système de sécurité sociale des pays en question. L'Association regroupe actuellement 364 organisations dans 143 pays. Elle partage totalement les idéaux de justice et de progrès social énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Buts : coopérer au plan international à la promotion et au développement de la sécurité sociale partout dans le monde, principalement grâce à l'amélioration des mécanismes techniques et administratifs, afin d'améliorer la condition économique et sociale de la population sur la base de la justice sociale. Cet objectif d'ensemble sous-tend trois missions fondamentales et complémentaires : a) constituer une instance de réflexion sur la protection sociale dans le monde et une instance internationale au sein de laquelle les administrateurs des programmes de sécurité sociale de différents pays puissent comparer leur expérience, échanger des informations et discuter de leurs problèmes respectifs; b) constituer un centre mondial de collecte et de diffusion d'informations sur l'évolution des programmes de sécurité sociale, les expériences novatrices, les grandes lignes des débats qui influent sur leur évolution et sur les résultats des recherches réalisées dans ce domaine dans les différentes régions du monde; c) constituer un outil que les organisations affiliées puissent utiliser dans les efforts qu'elles déploient pour améliorer la protection sociale, faciliter leur coopération et leur entraide et renforcer leurs moyens administratifs.

Moyens d'action : les principaux moyens d'action de l'AISS sont les suivants : a) organiser des réunions et conférences internationales et régionales; b) rassembler et diffuser des informations sur les programmes de sécurité sociale qui existent dans le monde, particulièrement au moyen de bases de données internationales (Social Security Worldwide) et d'un programme de publications; c) promouvoir les recherches et les enquêtes sur les questions touchant la sécurité sociale et en diffuser les résultats; d) organiser des programmes de formation à l'intention du personnel des organismes de sécurité sociale de différentes régions du monde et encourager l'assistance technique entre organisations affiliées; et e) coopérer avec les autres organisations internationales ou régionales qui s'occupent de la sécurité sociale. De plus amples informations peuvent être consultées sur le site web de l'AISS à l'adresse www.isa.int.

Contribution spéciale de l'AISS à l'Année internationale des personnes âgées

La Revue internationale de sécurité sociale que publie l'Association chaque trimestre dans quatre langues (allemand, anglais, espagnol et français) constitue le principal moyen utilisé par l'Association pour diffuser des informations touchant les questions sociales d'actualité auprès de toutes ses organisations affiliées ainsi que du public en général qui s'intéresse au progrès de la protection sociale. Un numéro spécial de la Revue internationale

de sécurité sociale (Vol. 52, No 3/99) a été publié pour contribuer aux débats en cours sur l'avenir des mécanismes de protection sociale des personnes âgées dans le monde et analyser des questions comme la motivation, l'objet et les méthodes de réforme des pensions; les décisions fondamentales à prendre concernant la réforme des systèmes de pension; les mécanismes de pension de groupes particulièrement exposés : le cas du Japon; l'équité et la redistribution entre générations : un défi pour l'avenir des systèmes de pension et de tous les régimes de protection sociale; le travail, la famille, l'Etat et le marché : les enveloppes de revenus pour les ménages âgés; et adéquation des revenus et la pauvreté parmi les retraités.

Pendant la période 1995-1998, la question des personnes âgées a reçu une large place dans les numéros de la Revue internationale ainsi que lors de plusieurs réunions et conférences de l'Association. Celle-ci a notamment exprimé la préoccupation que lui causent les problèmes des personnes âgées lors de sa dernière assemblée générale, en octobre 1998, en particulier dans son rapport triennal intitulé "Evolution et tendances de la sécurité sociale, 1996-1998", et plus spécifiquement dans deux chapitres consacrés : a) à la réforme des systèmes de pension face à l'accroissement du nombre de retraités, et b) à une comparaison des politiques en matière d'appui informel. L'Année internationale des personnes âgées a également retenu l'attention lors de la Conférence que l'AISS a organisée à Bratislava les 14 et 15 octobre 1999 sur le thème "Tendances démographiques et mondialisation : défis pour la sécurité sociale", à l'occasion de laquelle nombre des questions qui ont marqué la fin de la décennie ont été discutées à la lumière de l'évolution de la situation sociale, notamment les questions concernant les femmes âgées, les politiques visant à prolonger le "vieillissement actif", les formules d'aide aux personnes âgées dans les sociétés en développement et les problèmes liés aux soins à long terme.

Il convient de relever en particulier que l'AISS a participé et contribué à la réunion du Groupe d'experts sur le vieillissement des populations rurales qui a eu lieu à Sheperdstown, dans l'Etat de la Virginie occidentale (Etats-Unis d'Amérique) en mai 1999. Cette réunion avait été organisée sous les auspices du Programme des Nations Unies sur le vieillissement en prévision de la grande Conférence internationale sur les population rurales âgées qui doit se tenir sous les auspices des Nations Unies en Virginie occidentale en l'an 2000. La contribution de l'AISS à la réunion préparatoire de Sheperdstown a porté principalement sur les tendances des régimes de protection de la sécurité des revenus des personnes âgées, et surtout des personnes âgées qui travaillent dans les secteurs rural et non structuré de l'économie.

Indépendamment des manifestations spéciales qui ont eu lieu pendant l'Année internationale des personnes âgées, le Secrétaire général de l'AISS a été, avec la Ministre des services du développement humain des Etats-Unis, Donna Shelala, et le Dr. H. Suzuki, Directeur général de l'OMS, l'un des orateurs lors du lancement officiel de l'Année internationale par le Gouvernement des Etats-Unis, qui a eu lieu en juin 1999 à Washington. A cette occasion également, l'AISS a été invitée à donner un aperçu général de l'évolution et des tendances des mesures de sécurité sociale à l'intention des personnes âgées.

Contribution spéciale de l'AISS au développement social dans le monde

La réforme des systèmes de sécurité sociale est devenue un problème d'importance capitale dans le monde d'aujourd'hui. L'intérêt que l'Association porte à cette question a débouché sur son initiative de Stockholm "Le débat concernant la réforme de la sécurité sociale : à la recherche d'un nouveau consensus", lancée en 1996 en vue de promouvoir le dialoque sur les aspects les plus importants de la protection sociale. Cette initiative était plus particulièrement axée sur les pensions et en particulier sur les problèmes économiques et politiques qui sous-tendent le débat qui se poursuit actuellement dans le monde entier au sujet des systèmes nationaux de pension. Une série de neuf études, consacrées à des questions comme l'impact des pensions sur l'économie, la dynamique budgétaire des différents régimes de pension et le défi que représente la garantie d'un revenu adéquat pendant la retraite ont été publiées par Lawrence Thompson dans un ouvrage intitulé Older and Wiser: The economics of public pensions, éditées par l'Urban Institute Press, Washington. L'Association a publié un résumé de ces études sous le titre The Social Security Reform Debate: In search of a new consensus - A Summary. Au cours des années à venir, la discussion sera élargie pour englober d'autres aspects de la sécurité sociale. La nouvelle initiative de l'Association, intitulée "Le renforcement de la sécurité dans la sécurité sociale" sera officiellement lancée en décembre 1999.

Il y a lieu de noter tout particulièrement que l'AISS a été invitée à contribuer à la session extraordinaire de l'Assemblée générale (26-30 juin 2000) à l'occasion de laquelle celle-ci doit examiner l'implication des décisions prises lors du Sommet mondial pour le développement social. Conformément à la décision 1 du Comité préparatoire (contenue dans le document A/AC.253/L.7/Rev.1, par. 10), l'AISS a été invitée, avec l'OIT, à préparer un rapport qui doit être présenté au Comité préparatoire à sa deuxième session de fond contenant des recommandations sur de nouvelles mesures à prendre dans le domaine de la protection sociale dans le contexte de l'engagement 2 : élimination de la pauvreté.

Outre, ce rapport qu'elle doit présenter avec l'OIT, l'Association préparera un exposé séparé qui sera présenté à la deuxième session de fond concernant la gouvernance des institutions publiques et privées responsables des mesures de protection sociale.

Coopération avec des institutions spécialisées

L'AISS et l'OIT entretiennent des relations privilégiées, qui sont l'expression de la communauté d'objectifs des deux organisations et qui reflètent la complémentarité entre leurs activités dans les domaines de la sécurité sociale et de la lutte contre les maladies et les accidents du travail. Pendant la période considérée, l'Association a continué d'être représentée régulièrement aux conférences annuelles et réunions de l'OIT concernant la sécurité sociale, tandis que l'Association a pu compter, à l'occasion de nombreuses réunions internationales et régionales, sur le concours efficace de représentants du Bureau international du Travail (BIT). Un accent particulier a été mis sur la coopération en matière de formation et la production de matériels pédagogiques. La coopération interinstitutions dans le domaine de la formation a également été resserrée avec des organisations comme l'Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE) et le Conseil centraméricain des instituts de sécurité sociale (COCISS). La coopération entre l'Association et l'OMS, qui reflète leurs intérêts communs, s'est poursuivie pendant la période 1996-1999 et a porté en particulier sur différents problèmes de santé et la protection contre les maladies et les accidents du travail.

6. MADRE

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Introduction

Pendant la période 1995-1998, MADRE, organisation non gouvernementale (ONG) dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, a participé à une série d'activités réalisées sous l'égide du système des Nations Unies et a appuyé l'oeuvre entreprise par ce dernier. MADRE a notamment participé directement à des conférences des Nations Unies, s'est employée à faciliter la participation des organisations internationales qui lui sont associées et leur représentation aux conférences et autres activités des Nations Unies, a assisté régulièrement aux sessions de la Commission de la condition de la femme, a participé réqulièrement aux réunions d'ONG en rapport avec les activités des Nations Unies, a participé aux alliances et comités d'ONG qui appuient les activités des institutions des Nations Unies comme l'UNICEF et l'UNIFEM, a assisté aux réunions d'information organisées par différents gouvernements et ONG au sujet des activités en rapport avec le système des Nations Unies et a participé, avec d'autres ONG, aux travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda. MADRE diffuse des informations sur ses activités en rapport avec le système des Nations Unies dans son bulletin semestriel "MADRE Speaks", au moyen de son site web et par d'autres matériels d'éducation du public, ainsi qu'en participant à des réunions, en faisant des conférences, en donnant des interviews et en publiant des articles dans la presse électronique et écrite.

Les activités réalisées par MADRE pour appuyer les programmes des Nations Unies ont permis à ses membres de mieux comprendre les problèmes auxquels se heurtent les femmes et les enfants du monde entier. Ainsi, l'organisation a pu mobiliser plus efficacement ses membres pour appuyer des programmes d'éducation du public et a pu inviter la communauté à contribuer à la réalisation des objectifs de l'ONU.

1. <u>Buts et objectifs de l'organisation</u>. <u>Elargissement de sa composition</u> géographique. Modifications substantielles de ses sources de financement

MADRE est une organisation internationale de défense des droits fondamentaux des femmes qui travaille en association avec des organisations communautaires féminines dans les pays en développement du monde entier. MADRE s'emploie à satisfaire les besoins essentiels des femmes et des familles dans les zones de conflit en fournissant des secours d'urgence sous forme de vivres, de médicaments, de fournitures médicales et d'autres formes d'aide matérielle. Particulièrement important est l'appui que MADRE apporte aux initiatives de développement communautaire tendant à permettre aux femmes de jouer des rôles de direction. MADRE fait campagne au sein des instances internationales pour que les lois concernant les droits de l'homme soient efficaces et adaptées aux besoins des personnes qu'elles sont censé protéger. En outre, l'organisation mène aux Etats-Unis des campagnes de sensibilisation à la situation des femmes dans les zones de conflit.

Pendant la période visée par le présent rapport, la composition de MADRE s'est élargie, des points de vue aussi bien des effectifs que de la représentation géographique. Le Conseil d'administration de MADRE, basé aux

Etats-Unis d'Amérique, est composé de personnes d'origines ethniques et de milieux très divers :

Liliana corces (Liliana Corces (Cuba) Liliana Cortés (Porto Rico) Vivian Stromberg (Etats-Unis) Anne Hess (Etats-Unis) Anne Hess (Etats-Unis)

Zaia Chandler (Etats-Unis)

Linda Flores (Porto Rico)

Andaye de la Cruz (Porto Rico)

Hilda Diaz (Cuba)

Marie Saint-Cyr (Haïti)

Rochelle Korman (Etats-Unis)

Margaret Ratner (Etats-Unis)

En outre, MADRE est assistée par un Conseil consultatif international composé comme suit : Myma Cunnigham (Nicaraqua, pour les affaires autocthones), Fathieh Saudi (Jordanie), Lepa Mladjenovich (Yougoslavie), Marie-Frantz Joachim (Haïti), Olga Rivas (Guatemala) et Monica Aleman (Nicaragua).

En outre, pendant la période considérée, MADRE a élargi la portée géographique de ses activités. L'organisation travaille actuellement en association avec des organisations locales à Cuba, au Guatemala, en Haïti, au Mexique, au Nicaragua, au Rwanda, dans les Balkans et en Palestine.

Pendant la période considérée, la nature des sources de financement de l'organisation n'a guère changé : elle continue d'être financée par les cotisations de ses membres, des dons, des subventions de fondations privées et religieuses et des legs et donations. L'organisation ne reçoit pas de financement de sources gouvernementales.

Parmi les fondations qui ont apporté un appui financier à MADRE pendant la période considérée, il convient de citer les suivantes :

Agape Foundation Blossom Fund Boehm Foundation Bydale Foundation Church Women United Dominican Sisters Franciscan Charities Franciscan Sisters of Mary

Fund for Four Directions

Fund for Non-Violence

Presbyterian Church (Et Fund for Non-Violence Funding Exchange Gaea Foundation Gerbode Fund

Goldman Fund Haymarket Fund Jewish Communal Fund Kelley Foundation Stewart Mott Foundation MacArthur Foundation Ms. Foundation Presbyterian Church (Etats-Unis) The Sister Fund Turner Foundation United Methodist Church/Global Ministries

Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux conférences et autres réunions des Nations Unies

Du 6 au 12 mars 1995, une représentante de MADRE a assisté au Sommet mondial pour le développement social, à Copenhaque.

En septembre 1995, MADRE a participé à Beijing à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Lors de la conférence gouvernementale officielle, MADRE a participé, avec d'autres ONG, à la rédaction des dispositions concernant les efforts à entreprendre dans les domaines de la législation et du plaidoyer. L'organisation, en particulier, a centré son attention sur les droits des petites filles, les droits culturels, la santé, les droits sexuels, l'éducation et les droits économiques. Lors du Forum des ONG qui a eu lieu à Huairou, MADRE a organisé et facilité des ateliers et des exposés sur les questions concernant la santé et les questions économiques. MADRE a parrainé la participation de 35 femmes membres d'organisations communautaires des Etats-Unis d'Amérique et de la République dominicaine ainsi que de représentantes de ses organisations associées au Guatemala, en Haïti et au Nicaragua.

En juin 1998, en tant que parrain du Groupe de travail de femmes sur l'égalité de traitement des hommes et des femmes, MADRE a participé à la Conférence de Rome pour la création d'une cour criminelle internationale, auprès de laquelle l'organisation a accrédité des représentantes d'organisations féminines du monde entier. Les efforts du Groupe de travail ont beaucoup contribué, pendant les discussions et les négociations, à ce que la problématique hommes-femmes soit prise en considération dans tous les aspects de la compétence, de la structure et du fonctionnement de la Cour. Le Groupe de travail de femmes a également joué un rôle actif au sein de la coalition d'ONG pendant la Conférence de Rome.

MADRE participe régulièrement aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme. L'organisation assiste aux réunions d'information des gouvernements, des ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et d'autres institutions spécialisées touchant les points inscrits à l'ordre du jour. En outre, l'organisation facilite la participation aux sessions de la Commission de représentantes de ses organisations affiliées.

3. Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies

En 1997, MADRE a fait partie d'un consortium d'organisations féminines internationales qui ont présenté un mémoire à titre d'amicus curiae devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda afin que le tribunal incorpore aux poursuites pour génocide les accusations de viol. MADRE a collaboré avec l'Organisation des femmes rwandaises pour l'aider à préparer les témoignages des femmes qui avaient survécu au génocide mais avaient fait l'objet de violences sexuelles pour pouvoir les présenter au tribunal. Une représentante de MADRE a également assisté aux audiences du tribunal en qualité d'observatrice.

Des représentantes de MADRE ont également fait partie du Groupe de travail sur les conflits armés (coalition d'organisations non gouvernementales qui opèrent sous les auspices du Comité des ONG pour l'UNICEF) et ont participé à la campagne menée pour que les gouvernements appuient un protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant qui élèverait l'âge auquel des jeunes peuvent être recrutés dans les forces armées.

Des représentantes de MADRE ont assisté aux réunions du Comité des ONG pour l'UNICEF, particulièrement dans le contexte de la mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. En outre, l'organisation assiste régulièrement aux réunions d'information organisées par l'UNIFEM, en particulier celles qui concernent la violence contre les femmes.

4. <u>Autres activités pertinentes : application des résolutions des</u> Nations Unies

Depuis sa participation à la quatrième conférence mondiale sur les femmes, MADRE s'emploie activement à promouvoir la mise en oeuvre du Programme d'action de Beijing. Son programme concernant la santé génésique, intitulé "Santé des femmes/les droits des femmes : initiative de santé génésique dans quatre communautés d'Amérique latine et des Caraïbes" est conçu et réalisé dans l'esprit des conclusions et des Programmes d'action adoptés lors de trois grandes Conférences des Nations Unies (la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne, 1993; la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 1994; et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 1995). L'organisation considère la santé génésique et la santé sexuelle comme étant un droit fondamental de la personne humaine, dont la jouissance est nécessaire à une participation pleine et égale des femmes à la société. Plutôt que de s'attacher étroitement à la population et à la planification de la famille, l'initiative de santé génésique de MADRE relie la santé génésique et sexuelle et l'amélioration des conditions de vie des femmes sur les plans social et matériel en général.

Le programme réalisé par MADRE au Guatemala (Formation au respect des droits de l'homme - plaidoyer, documentation et appui) a pour but de former les travailleuses des <u>maquiladoras</u> aux concepts et à l'application des instruments internationaux relatifs au travail et aux droits de l'homme, y compris la déclaration universelle des droits de l'homme et le Programme d'action de Beijing, de manière qu'elles puissent militer contre les abus commis dans le travail.

En Palestine, MADRE fournit un appui aux groupes qui oeuvrent dans les domaines du logement et de l'aide aux sans abri, le logement étant considéré comme un autre droit fondamental de la personne humaine. En outre, l'organisation fournit des ressources et une assistance technique à une organisation affiliée qui s'attache à promouvoir une participation égale des filles et des garçons à l'éducation et au développement culturel.

Au Rwanda, l'organisation a fourni un appui matériel et une assistance technique aux organisations féminines pour s'attaquer à la pratique du viol en tant qu'arme de guerre. Dans ce pays, la stratégie de l'organisation a porté aussi bien sur le plan juridique (pour que les violences sexuelles soient prises en considération dans le contexte du génocide) ainsi que sur l'aide humanitaire et l'aide au développement fournie directement pour la réalisation de projets communautaires féminins.

Dans l'ex-Yougoslavie, MADRE a fourni une aide humanitaire aux groupes féminins qui travaillent avec les réfugiés ainsi qu'aux association féminines multi-ethniques et non nationalistes qui oeuvrent en faveur de la paix.

5. Diffusion d'informations concernant les Nations Unies

Pendant la période considérée, MADRE a édité un certain nombre de publications.

En outre, l'organisation diffuse des informations sur les activités du système des Nations Unies en participant à des réunions, en faisant des conférences sur les campus universitaires et dans d'autres établissements d'enseignement ainsi que par le biais de la presse électronique et écrite, de la radio et de la télévision.

7. ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FEMMES MEDECINS

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

Buts et objectifs

L'Association internationale des femmes médecins (AIFM) est une organisation apolitique, non partisane, sans but lucratif, qui représente les femmes médecins des cinq continents. L'Association a pour buts :

- a) D'encourager la communication entre les femmes médecins dans le monde;
- b) D'encourager l'entrée des femmes dans les sciences médicales et apparentées;
- c) D'aider les femmes médecins dans leurs études universitaires supérieures;
- d) De surmonter la discrimination entre les hommes et les femmes médecins;
- e) De promouvoir la santé pour tous dans le monde, l'accent étant mis en particulier sur les femmes, la santé et le développement.

Au cours de la période quadriennale considérée (1995-1998), sept nouvelles associations nationales se sont affiliées à l'AIFM, à savoir le Bénin et la Zambie en 1995, et l'Argentine, la Hongrie, le Mexique, le Nicaragua et le Panama en 1998. L'AIFM compte à présent 43 associations nationales et 52 membres individuels dans 24 pays. Le nombre total de ses membres s'élève à environ 15 000 personnes dans 67 pays (1998).

<u>Participation aux activités, réunions et conférences du système des Nations Unies de 1995 à 1998</u>

L'AIFM a participé régulièrement aux conférences et réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ainsi qu'à des conférences et autres réunions des Nations Unies. Elle a porté un intérêt particulier à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, aux sessions de la Commission de la condition de la femme et de la Commission des droits de l'homme, aux Assemblées générales et aux réunions régionales de l'OMS et aux réunions du Conseil des organisations internationales des sciences médicales (COICM). Les principales réunions auxquelles a assisté l'AIFM ont été les suivantes :

Conseil économique et social

Cinquante-troisième session de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok, 1996-1997.

Organisation des Nations Unies

Sommet mondial pour le développement social, mars 1995, Copenhague.

Conférence préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, juillet 1995, Burkina Faso et Ethiopie.

Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, 4-15 septembre 1995, Beijing.

L'AIFM a des représentantes permanentes à New York et à Genève qui assistent régulièrement aux réunions qui ont lieu au siège de l'ONU (par exemple réunion de l'UNICEF).

Commission de la condition de la femme

Commission de la condition de la femme, juin 1995, Genève.

Groupe de travail sur les filles et Groupe de travail sur la nutrition, mai 1996, Genève.

Groupe de travail sur la nutrition, Groupe de travail sur la santé, janvier 1997, Genève.

Quarante-deuxième session de la Commission de la condition de la femme, 2-13 mars 1998, New York.

Comité des ONG sur la condition de la femme, 22 juin 1998, Genève.

UNESCO

Quatrième session du Comité international de bio-éthique (CIB), 3 et 4 octobre 1996, Paris.

OMS

Pendant la période 1995-1998, l'AIFM a été représentée à 20 réunions de l'OMS: Assemblées générales (3); Conseil d'administration (2); réunions régionales pour l'Afrique (3), pour l'Asie du Sud-Est (4), pour l'Europe (4), pour l'Est du Pacifique (2) et pour les Amériques (2).

L'AIFM a également été représentée aux réunions internationales ci-après :

Forum mondial sur la recherche en santé, 26 et 27 juin 1997, Genève.

Quatrième Conférence internationale de l'OMS sur la promotion de la santé, 21-25 juillet 1997, Jakarta.

Communications et déclarations

L'AIFM a présenté dix communications ou déclarations et résolutions écrites lors de plusieurs importantes réunions; ces réunions et le thème de ces communications sont indiqués ci-après :

1. Communication sur "la santé des femmes" présentée à la trente-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, New York, mars 1995.

- 2. Communication concernant "la santé génésique la violence contre les femmes, grave problème de santé", présentée à la quarante-cinquième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, Jérusalem, septembre 1995.
- 3. Communication concernant "la nutrition la qualité des soins de santé la violence comme problème de santé" présentée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, septembre 1995.
- 4. Communication concernant "la santé génésique" présentée à la quaranteneuvième assemblée générale de l'OMS, Genève, mai 1996.
- 5. Communication concernant "l'éducation sexuelle les maladies sexuellement transmissibles" présentée au Comité régional de l'OMS pour l'Europe, Copenhague, septembre 1996.
- 6. Intervention concernant "la violence contre les femmes" à la quatre-vingtdix-neuvième session du Conseil d'administration de l'OMS, Genève, janvier 1997.
- 7. Déclaration de la Présidente de l'AIFM, "La promotion de la santé : un défi pour les ONG en Afrique" prononcée lors de la quatrième Conférence internationale sur la promotion de la santé, Jakarta, juillet 1997.
- 8. Déclaration sur "la mutilation génitale des femmes" présentée à l'Assemblée générale de l'OMS, Genève, 1997.
- 9. Déclaration sur "le tabac" faite devant le Comité régional de l'OMS pour l'Europe, Istanbul, septembre 1997.
- 10. Dix-huit résolutions et deux déclarations communes de principe ont été présentées par l'Assemblée générale de l'AIFM au vingt-quatrième Congrès international de l'Association et adoptées par celle-ci en octobre 1998 à Sao Paulo. Les résolutions et les documents de principe concernant l'Afghanistan et "le sort des veuves dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie" qui ont été adoptés par le Congrès de l'Association en 1998 ont été largement diffusés auprès de plusieurs organisations internationales dont l'ONU, l'OMS, l'Association médicale mondiale et les départements compétents du Congrès des Etats-Unis.

Coopération avec les programmes, organismes et institutions spécialisées des Nations Unies (1995-1998)

Lors du Forum des ONG, à Beijing, en septembre 1995, l'AIFM a organisé un atelier intitulé "La santé des femmes dans une société en mutation". Les principaux thèmes de discussion ont été la nutrition et la santé des femmes, la violence en tant que problème de santé et l'accès à des soins médicaux de haute qualité. Depuis lors, des représentantes de l'AIFM ont fait des déclarations sur ces sujets lors de différentes réunions internationales. Nombre d'associations nationales affiliées réalisent des activités et des projets aux échelons local, national et international. Entre autres exemples de coopération avec l'ONU et ses organes subsidiaires, l'on peut citer les suivants :

UNICEF/OMS

L'Association égyptienne des femmes médecins a organisé des projets en coopération avec l'UNICEF/OMS concernant la lutte contre le SIDA (UNICEF, 1994-1997), les cliniques privées qui encouragent l'allaitement au sein (UNICEF, 1997) et la formation à la santé génésique (UNICEF/OMS, 1996-1997).

UNICEF

Une campagne sur la violence dont font l'objet les mineurs a été préparée en collaboration avec l'UNICEF au moyen d'une série de séminaires et de réunions organisés par l'Association italienne de femmes médecins.

UNICEF

Fourniture d'une assistance pour permettre à des représentantes des associations nationales africaines affiliées à l'AIFM de participer aux congrès internationaux de femmes médecins (par exemple l'Association zambienne de femmes médecins).

PNUD

Un manuel concernant la diffusion d'informations touchant "les effets bénéfiques et nocifs des pratiques traditionnelles qui affectent la santé génésique des femmes au Cameroun" a été élaboré en 1995 par l'Association camerounaise des femmes médecins. Le PNUD a financé la production et la diffusion du Manuel, et l'étude a été financée par la Coalition internationale pour la santé de la femme (IWHC).

OMS

- 1. Financement par l'OMS d'une analyse des ouvrages consacrés à la mortalité maternelle en Zambie.
- 2. Organisation de visites de projets réalisés par des femmes rurales en Zambie.
- 3. Fourniture d'une assistance à l'Association allemande des femmes médecins, qui administre en Bosnie-Herzégovine un centre thérapeutique (Medica Zenica) à l'intention des femmes victimes de viols et de mauvais traitements, et spécialement des réfugiées d'origine ethnique (depuis 1995).

Publications

Un rapport triennal est publié dans les 12 mois suivant chaque Congrès international de l'AIFM; ce rapport contient des informations détaillées sur les activités des associations nationales, la représentation de l'AIFM lors de réunions internationales et de réunions des Nations Unies, les résolutions adoptées par le Congrès, etc. Des informations tirées des communiqués de presse de l'ONU et de l'OMS, des publications de l'ONU, des rapports des participantes de l'AIFM aux réunions de l'ONU et de l'OMS et d'autres réunions internationales sont publiés dans le bulletin de l'Association Update. Ce bulletin, qui paraît

trois fois par an, est largement diffusé auprès des associations nationales et des membres dans les 67 pays où l'Association est représentée. Pour nombre de ces membres, et spécialement les membres individuels, cette publication est la seule source d'informations disponible sur les activités du système des Nations Unies.

Affiliations

L'AIFM est associée aux organisations suivantes : Comité des ONG sur la condition de la femme, Comité spécial des ONG internationales sur les droits de l'homme, European Women's Lobby, CONGO, Comité des ONG pour l'UNICEF, Conseil des organisations internationales des sciences médicales.

8. INSTITUT D'ETUDES DES FEMMES DE LA MEDITERRANEE

(Statut consultatif spécial depuis 1987)

L'Institut d'études des femmes de la Méditerranée est une organisation non gouvernementale fondée en octobre 1982 qui a son siège à Athènes et qui est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social; l'Institut est membre du Conseil du Réseau européen de la coopération scientifique et technique pour les études des femmes qui fonctionne sous les auspices de l'UNESCO et est point de contact national du Réseau européen pour la prévention et le règlement des conflits.

L'Institut est administré par un Conseil de sept membres, dont Ketty Lazaris est la Présidente élue. Il compte un comité scientifique composé de représentants d'organisations non gouvernementales de femmes de divers pays méditerranéens. Un vaste réseau de scientifiques et chercheurs de sexe féminin, essentiellement dans la région méditerranéenne, coopère étroitement aux activités de l'Institut.

Buts

- a) Etudier, analyser et améliorer la condition des femmes de la Méditerranée au sein de la famille et dans la vie économique, sociale et publique de leurs pays;
- b) Accroître la sensibilisation et stimuler l'action en vue de promouvoir l'égalité des sexes dans tous les domaines;
- c) Sensibiliser les femmes aux problèmes écologiques et les mobiliser pour protéger l'environnement;
- d) Aider les femmes à préserver leur héritage culturel et leurs valeurs féminines;
- e) Elaborer des méthodes et prendre des initiatives dans le règlement des conflits et la promotion de la paix dans la région de la Méditerranée;
- f) Soutenir les campagnes et programmes nationaux et internationaux sur les questions d'une importance majeure comme le SIDA, la drogue, l'alcoolisme, la criminalité, etc.

Pour réaliser ses objectifs, l'Institut a défini plusieurs domaines de responsabilité, notamment les suivants : recherche axée sur le féminisme et l'action; programme d'études sur la problématique hommes-femmes; projets de formation pour la promotion des droits de l'homme, l'accent étant mis sur les droits des femmes; activités liées à la protection de l'environnement; programmes d'options féministes pour la promotion d'une paix durable; organisation de séminaires, colloques, ateliers et conférences sur un vaste éventail de questions concernant les femmes et administration d'un Centre de documentation et d'informations.

L'Institut a coopéré avec différents organismes nationaux et internationaux, par exemple avec l'UNESCO, l'OIT, le Fonds des Nations Unies

pour la population (FNUAP), l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW) et l'Union européenne, en vue de réaliser différents programmes. Il se tient en contact avec la Section des organisations non gouvernementales du Département de l'information du Secrétariat de l'ONU.

L'Institut a également été financé par différentes entreprises privées, banques grecques et institutions nationales grecques.

1995-1999

L'Institut a reçu le statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social en 1987.

Pendant la période qui s'est écoulée entre 1995 et 1999, l'Institut a mené à bien différentes activités allant dans le sens des objectifs de l'ONU, en particulier :

1995

L'Institut a consacré tous ses efforts à la préparation de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

- Depuis 1994, l'Institut a diffusé des informations sur l'ONU auprès des ONG féminines pour qu'elles se préparent à la Conférence de Beijing. D'un commun accord et sur la recommandation du Secrétariat général pour l'égalité de la Grèce, l'Institut a entrepris de coordonner les activités des ONG en vue de leur participation au Forum de Beijing.
- L'Institut a participé aux consultations des ONG qui ont eu lieu à New York les 13 et 14 mars 1995 en vue de préparer la Conférence de Beijing.
- L'Institut a coordonné le deuxième Forum des femmes méditerranéennes, réunion préparatoire de la Conférence, qui a eu lieu à Tunis du 2 au 4 juin 1995 sous les auspices de l'UNESCO.
- L'Institut a participé avec une délégation de sept membres au Forum de Beijing et a organisé trois tables rondes intitulées : a) "Les droits des femmes méditerranéennes dans un contexte multilatéral"; b) "Le mouvement féminin en l'an 2000 : visions et perspectives"; c) "Les femmes et le développement : un modèle novateur".
- La Présidente de l'Institut a fait partie de la délégation nationale pour assurer la liaison entre les ONG et la délégation officielle.
- L'Institut a participé au Forum des ONG et au Sommet mondial pour le développement social, à Copenhague, en mars 1995.

Après la Conférence de Beijing, les représentantes de l'Institut ont participé au Forum, ont rendu compte de leurs impressions dans la presse grecque et sa présidente a participé à plusieurs tables rondes à la télévision.

- Une autre activité importante, dans le contexte de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, a été l'organisation par l'Institut d'un colloque européen sur "Les approches sexospécifiques des opérations d'urgence : les réalités de la femme" qui a eu lieu du 4 au 7 mai 1995. Ce colloque a été organisé en coopération avec l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et le Ministère de l'environnement de la Grèce.
- En ce qui concerne l'environnement, l'Institut a organisé quatre ateliers de deux jours sur le thème "Vivre ensemble : environnement et développement et coopération Nord-Sud" ainsi que des projets de sensibilisation axés sur les femmes et les enfants.

1996

- Suite à la Conférence de Beijing, l'Institut a organisé pendant le courant de l'année quatre ateliers régionaux pour faire connaître la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.
- La Directrice du Service des projets de l'Institut a participé en qualité d'observatrice aux sessions du Conseil économique et social, à New York.
- En outre, elle a participé comme observatrice à la Conférence Habitat, à Istanbul. Comme suite à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et pour promouvoir le Programme Habitat, l'Institut a organisé une conférence sur : "Urbanisation, sécurité et qualité de vie : les propositions des femmes" qui a eu lieu les 8 et 9 novembre 1996.
- S'agissant de la promotion des droits de l'homme, l'Institut a organisé un séminaire d'une semaine sur "La reconnaissance et la jouissance des droits des femmes en Russie" qui s'est tenu à Moscou du 17 au 21 avril 1996. Ce séminaire était parrainé par le FNUAP.
- A l'occasion de la Journée internationale de la télévision, l'Institut a organisé une table ronde sur "Les femmes et les médias" le 25 novembre 1996.

1997

- L'Institut a assisté à la quarante et unième session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU, à New York, du 10 au 21 mars 1997.
- La Présidente et la trésorière de l'Institut ont assisté à la sixième session de la Commission pour la prévention du crime et de la justice pénale, à Vienne, et ont formulé une recommandation concernant la violence contre les femmes.
- La Directrice du Service des projets de l'Institut a représenté le Centre à la réunion "Sommet planète Terre +5" à New York.

- La Présidente et la Secrétaire générale de l'Institut ont participé à la cinquantième Conférence annuelle du Département de l'information/ONG "Construire ensemble" qui a eu lieu à New York du 10 au 12 septembre 1997.
- L'institut a participé à la vingtième assemblée générale de la CONGO sur le thème "Définir l'avenir", organisée à Genève du 3 au 5 novembre 1997.
- L'Institut a participé à Malte, du 16 au 18 mai 1997, à la Conférence internationale sur "Les migrations et les droits de l'homme en Méditerranée". En juin 1997, sur la suggestion de l'UNESCO, l'Institut a reçu Sacha Todorova, Directrice du Centre bulgare d'information des femmes que l'UNESCO venait de créer à Sofia. Pendant son séjour de dix jours à Athènes, Mme Todorova a suivi les travaux de l'Institut et a été préparée à la direction, à la programmation et à la mise en route des activités du nouveau centre.

1998

- L'Institut a participé à New York aux deux sessions du Conseil économique et social.
- La Directrice du Service des projets de l'Institut a participé à la Conférence mondiale sur "Les femmes et le développement" organisée à Addis Abeba (Ethiopie) à l'occasion de la célébration du quarantième anniversaire de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU.
- L'Institut a été spécialement invité à participer à la cérémonie organisée en Ouganda en 1998 pour la remise du Prix annuel du FNUAP qui récompense "les pratiques les plus réussies de santé communautaire". Le Prix a été décerné à l'Association des anciens du district de Sabini pour les efforts qu'elle avait déployés en vue d'éliminer la mutilation génitale des femmes.
- Les 27 et 28 février 1998, l'Institut a lancé en Ouganda un projet de développement à l'intention des femmes rurales. Ce projet, intitulé "La gestion des ressources naturelles par les femmes en Ouganda" axé sur six districts locaux, sera réalisé sur une période de deux ans. Le projet est coparrainé par l'Union européenne et le FNUAP, et des séminaires de formation aux droits des femmes en matière de santé génésique et aux questions de santé, y compris la prévention du SIDA, sont prévus.
- Du 17 au 19 mai, l'Institut a participé au séminaire sur "Les droits de l'homme dans l'éducation pour le développement" qui a eu lieu à Fano (Italie).
- Du 4 au 8 octobre 1998, l'Institut a présenté son projet de développement à l'intention des femmes rurales en Ouganda au séminaire sur "La conservation de l'environnement et l'éducation", organisé par l'Académie pédagogique de Lintz, en Autriche.

- Le 14 décembre 1998, l'Institut a organisé un atelier d'une journée sur "Le dialogue des femmes pour la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme dans le Sud-Est de l'Europe", qui a été consacré plus particulièrement aux droits des immigrantes et des réfugiées.

Le présent rapport a été élaboré par la Présidente de l'Institut, Ketty Lazaris, et la Directrice du Service des affaires scientifiques, Eleni Stamiris.

9. PROGRAMME FOR APPROPRIATE TECHNOLOGY IN HEALTH

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Le Programme for Appropriate Technology in Health (PATH) est une organisation non gouvernementale internationale à but non lucratif qui a pour vocation d'améliorer la santé, et spécialement la santé des femmes et des enfants. PATH identifie, met au point et applique des solutions appropriées et novatrices aux problèmes de santé publique, particulièrement dans les situations caractérisées par un manque de ressources. Pour aider à satisfaire les besoins des pays en développement dans le domaine de la santé, PATH invente ou adapte des technologies et fournit une assistance technique pour améliorer les produits et programmes de santé. Conformément à sa mission, PATH a trois objectifs : améliorer la santé des femmes, améliorer la santé des enfants et prévenir les maladies transmissibles. Le siège et le Service des programmes de PATH se trouvent à Seattle, dans l'Etat de Washington, aux Etats-Unis. PATH a d'autres bureaux au Cambodge, en Inde, en Indonésie, au Kenya, aux Philippines, en Thaïlande, en Ukraine et au Viet Nam ainsi qu'à Washington, aux Etats-Unis.

PATH a obtenu le statut consultatif de la catégorie II auprès du Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies en août 1995. L'on trouvera ci-après un aperçu des consultations menées et des activités de fond entreprises en 1995, 1996, 1997 et 1998 en coopération avec des organes et institutions spécialisées des Nations Unies et leurs représentants.

Organisation mondiale de la santé

- PATH a été désigné centre collaborateur de l'OMS dans le domaine technique (recherche sur la procréation humaine, SIDA et vaccination contre l'hépatite B) et fournit ainsi une assistance technique dans ces domaines à différents organes des Nations Unies.
- PATH a publié des rapports techniques et documents d'information qui sont largement diffusés en collaboration avec l'OMS. L'on peut en citer comme exemple des documents sur une large gamme de questions liées à la planification de la famille, notamment des études des différentes combinaisons de méthodes anticonceptionnelles et des avantages pour la santé de la planification de la famille, une étude des programmes d'élimination de la mutilation génitale des femmes en Afrique qui contient de très complètes informations de référence et un manuel intitulé Procurement of Vaccines for Public Sector Programmes, qui expose notamment les politiques suivies en matière d'achat de vaccins par la Food and Drug Administration et l'Agency for International Development des Etats-Unis et l'OMS.
- Avec un appui du Programme de santé génésique de l'OMS, PATH a mené une étude d'assurance-qualité des contraceptifs dans 22 pays sur la base des informations fournies par les institutions locales de planification de la famille, les services officiels de réglementation et les différents organismes donateurs. Les conclusions et recommandations figurant dans cette étude constituent une source utile d'informations pour le nombre croissant de pays qui entreprennent de fabriquer localement des contraceptifs, et PATH collabore avec l'OMS, le FNUAP et d'autres

institutions pour aider les pays à devenir autonomes et à ne plus dépendre de contraceptifs fournis par des donateurs.

- PATH, en collaboration avec l'OMS et d'autres institutions, a fourni une assistance technique au Gouvernement ukrainien dans les efforts qu'il déploie pour vacciner tous les adultes contre la diphtérie. En collaboration avec le Programme élargi de vaccination (PEV) de l'OMS et avec un appui d'autres institutions, PATH a mis au point et évalué plusieurs types de seringues jetables et autres appareils afin d'éviter la propagation de maladies par des seringues déjà utilisées.
- L'OMS a financé en partie les activités menées par PATH dans le cadre de l'approche de l'élimination de la mutilation génitale des femmes fondée sur les "rites de substitution".
- PATH gère, en en assurant le secrétariat, le Programme de vaccination des enfants de Bill et Melinda Gates, cette activité étant réalisée en collaboration avec d'autres partenaires mondiaux comme l'OMS, l'UNICEF et la Banque mondiale.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

- PATH a parrainé à Seattle, le 20 mai 1998, une conférence publique du Directeur général de l'UNICEF sur "la situation des enfants dans le monde" à laquelle ont assisté quelque 150 personnes.
- L'UNICEF distribue chaque mois plus de 5 millions de SoloShot™, seringues jetables ne pouvant être utilisées qu'une seule fois mises au point par PATH pour aider à prévenir la transmission de maladies par l'utilisation de seringues contaminées.
- Le réactif HEATmarker™, mis au point par PATH et un partenaire du secteur privé, est une étiquette qui, ayant subi un traitement chimique, change de couleur lorsqu'elle est exposée à la chaleur, ce qui permet au personnel de santé de déterminer si un vaccin est encore utilisable. L'UNICEF exige actuellement l'apposition de ces étiquettes, génériquement appelées contrôleurs de vaccin, sur tous les vaccins contre la poliomyélite dispensés par voie orale qu'il distribue partout dans le monde. PATH aide l'OMS au moyen de documents de formation sur l'utilisation de ces étiquettes, d'études et d'analyses de laboratoire.
- PATH participe à la campagne quinquennale de vaccination tendant à éliminer le tétanos néo-natal, intitulée "Partnership for Child Health", menée par l'UNICEF et Becton Dickinson and Company. Lancée en 1998, cette campagne utilise deux seringues de sécurité mises au point par PATH et fabriquées sous licence par Becton Dickinson UniJect™ et SoloShot™ pour l'administration de vaccins contre le tétanos néo-natal aux femmes enceintes. PATH a également aidé à identifier un fournisseur de vaccins et aidera à mener à bien les campagnes de vaccination dans les pays ciblés.

Fonds des Nations Unies pour la population

- Le 21 avril 1998, PATH a accueilli à son siège de Seattle une réunion d'information et une réception en l'honneur du Directeur exécutif du FNUAP, auxquelles ont assisté une cinquantaine de personnes s'intéressant aux questions touchant la planification de la famille, la population et le développement.
- PATH, en collaboration avec le FNUAP et au moyen d'un financement de ce dernier, a réalisé un programme tendant à aider la Chine à améliorer l'efficacité et la sécurité des contraceptifs de fabrication locale. Ce programme, lancé en 1979, a officiellement pris fin en 1998. Des programmes semblables ont été menés en Inde, en Indonésie, au Mexique, en Thaïlande et au Viet Nam.
- Depuis plusieurs années, PATH collabore avec des sociétés commerciales et des établissements de recherche pour mettre au point et introduire des méthodes de diagnostic bon marché, rapides et faciles à utiliser pour détecter les infections sexuellement transmissibles et d'autres maladies infectieuses. Ce travail a été financé par des institutions très diverses, dont le FNUAP et la Banque mondiale.
- Depuis 17 ans, PATH publie le bulletin *Outlook*, qui contient des nouvelles sur les technologies de santé génésique et les questions présentant un intérêt pour les pays en développement. *Outlook* paraît quatre ou cinq fois par an en anglais, chinois, espagnol, français, indonésien, portugais et russe, et atteint plus de 35 000 lecteurs dans plus de 180 pays. Le FNUAP fournit une large part du financement nécessaire à la publication d'*Outlook*, l'OMS étant également au nombre des institutions qui financent cette publication.

10. WITTENBERG CENTER FOR ALTERNATIVE RESOURCES

(Statut consultatif spécial depuis 1995)

Le Wittenberg Center a pour mission de créer des espaces de discussion et de diffuser des informations entre les populations autochtones traditionnelles et les réseaux d'écologistes et réseaux spirituels interconfessionnels ainsi que de faciliter les échanges entre les notables autochtones traditionnels, les groupes communautaires et les décideurs afin de promouvoir la recherche de solutions pouvant déboucher sur un monde durable pour tous les peuples. Le centre exploite les possibilités pour les populations de toutes confessions, couleurs et traditions de se réunir dans le respect d'autrui pour s'attaquer aux problèmes auxquels nous sommes confrontés à cette époque critique.

Aperçu des activités du Wittenberg Center for Alternative Resources pendant la période 1995-1998 (sauf indication contraire, toutes les activités ont eu lieu au Siège de l'ONU, à New York)

- 17 janvier 1995 Commission préparatoire du Sommet mondial pour le développement social. Le Centre a parrainé une conférence de M. Arvol Lookinghorse, Gardien de la 19e génération de la Pipe du Veau sacré sur le thème "La sagesse autochtone, les prophéties et la société".
- 15 mars-4 avril 1995 Commission préparatoire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, réunions et tables rondes coparrainées par le Centre Wittenberg sur le thème "Earthkeepers: women of the four directions".
- 18-20 septembre 1995 Quarante-huitième Conférence annuelle organisée par le Département de l'information/ONG intitulée "The United Nations at the turn of the century: global action, global responsibility" à l'occasion de laquelle le Centre a organisé des réunions d'ONG et des tables rondes.
- 24 octobre 1995 "We the peoples: 50 communities awards", réunion à l'occasion de laquelle les Amis de l'Organisation des Nations Unies ont décerné au Centre un certificat de mérite.
- 5-15 février 1996 Troisième session de la Commission préparatoire de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) : le Centre a coparrainé une discussion de groupe sur les valeurs humaines sur le thème "Values of Indigenous Peoples in relationship to the Habitat Agenda".
- 18 avril-3 mai 1996 Des représentants du Centre ont participé, avec le Groupe des populations autochtones, à la session de la Commission du développement social. Le Centre a préparé un rapport devant être diffusé par le Comité des ONG de l'ONU pour la Décennie internationale des populations autochtones.
- 6 octobre 1996 Lors de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), tenue à Istanbul (Turquie), le Centre Wittenberg a aidé le Centre pour les droits de l'homme à réaliser des tables rondes et des exposés sur "Indigenous peoples: shelter and the land".

21 juin 1996 - Le Directeur exécutif du Centre a facilité l'organisation à Grey Horn Butte, dans l'Etat américain du Wyoming, de la "World Peace Prayer Day for Global Healing".

10-12 septembre 1996 - Quarante-neuvième Conférence annuelle du Département de l'information/ONG sur le thème "The United Nations: Facing the challenges of a Changing World", à l'occasion de laquelle la représentante du Centre, Monica Willard, a présidé le Comité de planification, et une autre représentante, Grace Smith Yellowhammer a prononcé une allocution qui a donné le ton de la réunion.

Depuis décembre 1996 - Comité ONU/ONG pour la Décennie internationale des populations autochtones, dont les représentants du Centre Pamela Kraft et Roberto Borrero, ont été Vice-Présidents. Entre autres activités, le Centre a coordonné les activités de différents sous-comités et a publié des listes mises à jour des points focaux et centres d'information des Nations Unies pour les populations autochtones et tribales. Le Directeur exécutif a aidé à rédiger le questionnaire sur les activités réalisées par les Etats Membres de l'ONU dans le contexte des programmes et initiatives menés dans le contexte de la Décennie des populations autochtones. Le 9 décembre 1996, la représentante du Centre, Pamela Kraft, a coordonné une réunion avec M. Ibrahima Fall, Sous-Secrétaire général aux droits de l'homme.

9 décembre 1996 - Sondages officieux sur les ONG et l'ONU. Déclaration du Directeur exécutif.

Avril 1997 - Commission du développement social. Des représentants du Centre ont, par l'intermédiaire des réunions du Groupe des populations autochtones qui se sont tenues en prévision du Sommet "Planète Terre II", joué un rôle de coordination et de liaison entre les groupes chargés des valeurs humaines, des populations autochtones et des affaires féminines. Des représentants du Centre ont participé aux travaux des principaux groupes concernant le Programme Action 21. Le 9 avril 1997, Roberto Borrero, représentant du Centre, a fait une conférence sur le thème "Working Together: Shared Values in Sustainable Development".

30 avril 1997 - Consultation des ONG sur le thème "Augmenter l'accès des ONG à l'Assemblée générale des Nations Unies et à ses Grandes Commissions et dans tous les domaines des travaux des Nations Unies", à laquelle a participé le Directeur exécutif.

8 août 1997 - Journée internationale des populations autochtones. Pamela Kraft, Présidente du Programme et Roberto Borrero, Animateur et Co-président des réunions de dialogue, participent aux manifestations sur le thème "Indigenous Peoples and the Land".

22 janvier-6 février 1998 - A Black Mesa et Phoenix, dans l'Arizona (Etats-Unis d'Amérique), le Directeur exécutif et des représentants du Centre assistent à une audition spéciale et participent en qualité d'observateurs des ONG à la visite du Rapporteur spécial sur l'intolérance religieuse dans les terres sacrées autochtones.

30 janvier-4 avril 1998 - "A Season of Nonviolence" : le Centre coparraine les cérémonies d'ouverture et de clôture.

- 23 février- 6 mars 1998 Réunion intersessions de la Commission du développement durable. Le Centre joue un rôle de plaidoyer pour l'inclusion des populations autochtones parmi les principaux groupes participants.
- 20 avril-ler mai 1998 Commission du développement durable, forum parallèle des ONG sur les aspects du Programme Action 21 intéressant les populations autochtones.
- 23 avril 1998 Organisation avec le copatronage du Centre de la manifestation du Groupe des valeurs humaines en honneur de l'Association internationale des représentants permanents de l'Organisation des Nations Unies, qui a eu lieu au Church Center.
- 14 mai 1998 Lors de la Conférence internationale sur la jeunesse, le Centre a coparrainé un atelier sur la Charte de la Terre.
- 5 et 6 août 1998 Quatrième Journée internationale des populations autochtones, avec pour thème "L'éducation et la langue". Pamela Kraft, représentante du Centre, a présidé le Comité du programme et Roberto Borrero a joué le rôle d'animateur. Un rapport complet a été publié par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.
- 14-16 septembre 1998 Conférence du Département de l'information/ONG sur le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme : des paroles aux actes. Monica Willard, représentante du Centre, a été membre du Comité exécutif chargé de coordonner la Conférence.
- 15 septembre 1998 Journée internationale de la paix. Des représentants du Centre ont participé aux travaux du Comité de planification.
- 16 septembre 1998 Le Centre a coparrainé le deuxième Service interconfessionnel annuel pour réaffirmer l'engagement en faveur de l'action de l'Organisation des Nations Unies, organisé pour commémorer le cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- 26 et 27 septembre 1998 Organisation à Washington, sous le copatronage du Centre Wittenberg, de la "Prayer Vigil for the Earth".
- 4-10 octobre 1998 Virginia Beach, en Virginie (Etats-Unis d'Amérique), le Centre Wittenberg a coparrainé une réunion internationale des gardiens des prophéties autochtones appelée "Belonging to Mother Earth Conference".
